



**LES PRODUCTEURS  
EN SERRE DU QUÉBEC**

# ADHÉSION MEMBRE

## LES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC



1<sup>er</sup> août 2024 au 31 juillet 2025

### Un mode de cotisation renouvelé...

Pour 2024-2025, l'adhésion au PSQ se fait sur la base d'une contribution régressive. En plus du montant de base, les membres paient chaque tranche de superficie à un prix raisonnable, avantageux pour les entreprises de toute envergure. Vous payez mieux, pour plus de bénéfices!

#### INFORMATION SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Nom et prénom du responsable : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_

#### Principales productions:

Ornementales :  annuelles  vivaces  plants forestiers  autres \_\_\_\_\_  
 Légumes :  tomates  concombres  poivrons  laitues  fines herbes  autres \_\_\_\_\_

#### CALCUL DE LA COTISATION

Choisir la superficie suggérée par les PSQ : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 ou  
 Corriger la superficie suggérée : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

**A) Montant de base : 250 \$ (obligatoire, peu importe la superficie)**

**B) Montant régressif selon la superficie :**

Tranches de superficie :	0 - 1 000 m <sup>2</sup>	1 000 m <sup>2</sup> - 15 000 m <sup>2</sup>	15 000 m <sup>2</sup> - 25 000 m <sup>2</sup>	25 000 m <sup>2</sup> - 50 000 m <sup>2</sup>	50 000 m <sup>2</sup> - 100 000 m <sup>2</sup>	Plus de 100 000 m <sup>2</sup>
Superficie dans la tranche	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
Multiplicateur	0,0\$/m <sup>2</sup>	0,20\$/m <sup>2</sup>	0,15\$/m <sup>2</sup>	0,10\$/m <sup>2</sup>	0,075\$/m <sup>2</sup>	0,05\$/m <sup>2</sup>
Montant par tranche						

#### Total des montants par tranche :



**COTISATION AVANT TAXES** + **TPS(5%)** + **TVQ(9.975%)** = **COTISATION À PAYER**  
 A)+B) 12476 5777 RT0001 10127 30931 TQ0001



Enregistrer le formulaire, nous l'envoyer par courriel, et nous faire parvenir votre cheque à:

**Les Producteurs en serre du Québec**  
 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9



T 450-679-0540, poste 8366  
 psq@upa.qc.ca

PSQ [www.serres.quebec](http://www.serres.quebec)



LES PRODUCTEURS  
EN SERRE DU QUÉBEC

# DEVENIR MEMBRE

C'EST DANS VOTRE INTÉRÊT!

Être membre des PSQ, c'est payant!

Chacune de nos entreprises cherche à se démarquer pour être rentable. Dans l'ère du développement durable, de l'innovation, de la modification de la demande en végétaux d'ornement et de légumes, la nécessité pour les producteurs en serres du Québec de s'unir n'a jamais été aussi primordiale. Notre environnement d'affaire ne peut se modifier pour le mieux qu'en s'inspirant des besoins et aspirations de tous les types d'entreprises serricoles. Adhérez en grand nombre aux PSQ, c'est dans votre intérêt!

André Mousseau, *président des Producteurs en serre du Québec (PSQ)*

## RÉALISATIONS ET AVANTAGES

- ✓ Des programmes de **sécurité du revenu** adaptés aux besoins des entreprises serricoles (Agri-Stabilité, Agri-Investissement et Agri-Québec) couvrant toutes les ventes nettes admissibles (VNA)
- ✓ Un abonnement à **Veille PSQ** (Info-marchés et bulletin prix bottin)
- ✓ Un **programme d'avances de fonds (Programme de paiements anticipés)** pour les producteurs de tomates de serre, de concombres, de poivrons et de végétaux d'ornement
- ✓ Une veille sur les possibilités de financement et d'appuis techniques
- ✓ Une possibilité de participer à la Journée portes ouvertes sur les fermes de l'UPA
- ✓ Une participation privilégiée aux projets des PSQ et une visibilité dans les outils de communication (Facebook, Info-Serre, Site Internet)

Tous les avantages des membres de l'UPA :

<https://www.upa.qc.ca/producteur/affaires-syndicales/devenir-membre>

## LES AVANTAGES CORPORATIFS

Grâce à l'adhésion des PSQ à Québec Vert :

Tous les avantages corporatifs ici : <https://quebecvert.com/devenir-membre/ententes-corporatives/>

